

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE**  
**COMMUNE DE RUMIGNY**  
**80680 RUMIGNY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**RÉUNION DU 03 JUILLET 2006**

Le trois juillet deux mille six, vingt heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal de RUMIGNY, régulièrement convoqués le vingt neuf juin deux mille six, se sont réunis sous la présidence de Monsieur François DELECOLLE, Maire.

Etaient présents : M.DELECOLLE François, Mmes BOUTIN Marie-Claude, ADT Marie, MM. BEAUGRAND Erick, GALTIER Bernard, Mmes GUIDE Marie-Dominique, DUQUESNE Véronique, MM. BARBET Eric, DESTOMBES Vincent, EVRARD Dominique, Mme BONNASSIES Roselyne, M. SEVRETTE Pascal, Mme BLANGER Corinne.

Absents excusés : MM DASSONVILLE Patrick, MENNESSIER Jean-Pierre.

Secrétaire de séance : M. Pascal SEVRETTE.

Compte rendu affiché le 13 juillet 2006.

**LECTURE DU COMPTE RENDU DU 15/05/2006.**

Approuvé et signé par tous les membres présents.

**PROPOSITION DE CHANGEMENT D'INTERCOMMUNALITE.**

Monsieur le Maire présente les tableaux comparatifs des différentes taxes (taxe d'habitation et impôt foncier) que les contribuables de Rumigny auraient à payer en fonction du choix de la nouvelle intercommunalité. Ces tableaux ont été élaborés avec l'aimable collaboration de Monsieur Hervé DEBOURGIA, habitant de Rumigny.

La présentation de ces tableaux financiers (réalisés avec les derniers chiffres obtenus récemment auprès des trois intercommunalités) conclut les huit mois de travail de la commission qui avait été créée pour permettre aux conseillers municipaux de se forger une idée, la plus fine possible, sur les avantages et les inconvénients d'aller dans telle ou telle structure intercommunale et qui avait présenté un premier rapport de son travail en réunion publique le 14 juin.

Un tour de table est ensuite réalisé afin de recueillir les avis du maire et de chaque conseiller sur le futur choix d'intercommunalité. A l'écoute de chaque conseiller, il s'avère qu'un très large consensus se dégage pour le choix de l'intercommunalité d'Amiens et c'est à l'unanimité que le Conseil Municipal vote ensuite le rattachement de Rumigny à l'intercommunalité d'Amiens Métropole.

Il est décidé de réaliser très rapidement un courrier afin d'informer les habitants de Rumigny du choix de la nouvelle intercommunalité et de donner les raisons de ce choix.

**VOIRIES CONFIEES AU SIVOM.**

Dominique Evrard expose le nouveau tableau des voies communales confiées au SIVOM de Boves qu'il a réalisé suite au déclassement de certaines voies communales en chemins ruraux voté par le Conseil Municipal en date du 15 mai 2006. Ce nouveau tableau est demandé par le SIVOM afin de lui permettre de calculer la nouvelle cotisation due par notre commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité les voies indiquées sur le tableau récapitulatif. Ces voies seront confiées au SIVOM.

## **DENOMINATION DES RUES DU LOTISSEMENT DE LA PANNETERIE.**

Afin d'épargner aux riverains les inconvénients d'un changement d'adresse, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que le nom de l'impasse du Carillon sera conservé sur son ancien tracé. Il s'appliquera également au nouveau tronçon qui la prolonge en impasse. La nouvelle rue qui la rejoint depuis la rue de Sains sera nommée rue de la Panneterie.

## **QUESTIONS DIVERSES.**

❶ Monsieur le Maire informe que Vincent Destombes a été élu président du football club de Rumigny. Vincent Destombes indique que le bureau a été élu le 26 juin 2006 par un comité de quatorze personnes ( Vice-président : Nicolas Dassonville, Trésorier : Jean François Demay, Secrétaire : Christian Rogiez ). Un projet d'entente entre les communes de Saint Fuscien, Sains en Amiénois et Rumigny est à l'étude pour les équipes de jeunes.

❷ Dominique Evrard demande de contacter les autorités compétentes afin de renforcer la départementale entre Rumigny et Hébecourt qui selon lui est de plus en plus dangereuse. Monsieur le Maire en fera part très prochainement au subdivisionnaire.